

Le Courriel d information

n°332 – Vendredi 17 mai 2002.

PAS D'AMNISTIE POUR LES INJUSTICES

Dans ce numéro

La douleur des pauvres vaut-elle une taxe Tobin ?

Par Jean Marie Harribey

Les éditions La Découverte viennent de publier dans la collection « Repères » un livre d Yves Jégourel, La taxe Tobin [2002], qui, a priori, devrait intéresser les adhérents d ATTAC et, au-delà, tous ceux que le dérèglement du système monétaire international (SMI) préoccupe depuis que les dégâts de la mondialisation financière ont fait la preuve que les politiques libérales aggravent les tensions, les déséquilibres, les inégalités et les risques de crises.

La taxe Tobin et ses difficultés

Le mérite de ce livre est de réunir une masse d informations concernant les nombreux débats menés parmi les économistes depuis que James Tobin avait proposé, au début des années 1970, d imposer une taxe sur les transactions de change (TTC) pour redonner une autonomie aux politiques monétaires fortement entamée par la liberté de circulation des capitaux et pour diminuer la volatilité des taux de change, à la fois cause et conséquence de la spéculation monétaire. Le livre rappelle comment Tobin avait attiré l attention sur le fait que même un système de changes flexibles ne suffit pas à donner les moyens d une politique monétaire expansionniste dans un contexte de liberté de circulation des capitaux car, d une part, une telle politique accroît les risques inflationnistes et, par suite, amène des dévaluations compétitives de plus en plus importantes et répétées, et, d autre part, elle ne permet pas à l économie nationale de satisfaire aux normes internationales de rentabilité du caital.

On saura gré également à Jégourel d avoir exposé les avantages espérés d une telle TTC et les principales difficultés qui se dressent devant sa mise en œuvre. Il vaut mieux connaître ces dernières plutôt que pratiquer une politique de l autruche et alors se condamner à l échec. De plus, il rejoint les réflexions de plusieurs économistes favorables à la TTC (notamment Bruno Jetin, Heikki Patomäki) qui penchent pour



un prélèvement de la taxe sur le lieu de négociation des transactions plutôt que sur leur lieu d'enregistrement comptable (car les banques pourraient dans ce cas délocaliser dans les paradis fiscaux leurs ordinateurs) ou sur leur lieu de règlement (car seuls les flux nets apparents dans la compensation seraient taxés).

Mais le livre de Jégourel, qui se veut équilibré, non partisan, non idéologique, scientifique, atteint-il pleinement ses objectifs ?

Sa thèse peut être résumée de la façon suivante. « Il est désormais communément admis que les marchés financiers fonctionnent globalement de manière efficace dans le sens où ils ne sont pas constamment soumis au risque de panique et de crise financière. Ils peuvent néanmoins connaître de façon temporaire des dysfonctionnements majeurs. » [p. 96]. Le SMI connaît des « dysfonctionnements » [chapitre I] dont l'explosion du marché des changes, sa volatilité et l'instabilité financière sont les principaux symptômes et dont l'origine se situe dans la volonté pour tous les investisseurs de gérer le risque de change grâce à la multiplicité des produits dérivés. Il convient donc de contrôler les marchés financiers parce que leurs dysfonctionnements sont dus à l'absence de concurrence parfaite qui provoque une asymétrie d'information (alors les banques évaluent mal les risques liés aux prêts qu'elles accordent), un aléa de moralité (les emprunteurs sont assurés de ne pas subir les conséquences de leurs éventuels échecs) et une antisélection (les banques augmentent leurs taux d'intérêt car elles suspectent les emprunteurs de faire des mauvais choix). Mais l'instauration d'une TTC se heurte, selon Jégourel, à de nombreuses difficultés techniques, son efficacité pour stabiliser le marché des changes est douteuse, et surtout elle remet en cause, ne serait-ce que partiellement, le libre fonctionnement des marchés.

Les difficultés techniques sont connues. Un accord international est nécessaire surtout de la part du Royaume-Uni (31% des transactions de change) et des Etats-Unis (15,7%) ; si l'on y ajoute le Japon (9%) et Singapour (6,2%), ces quatre pays sont le lieu de 60% des transactions sur devises. Sans le Royaume-Uni, le reste de l'Europe, si elle voulait constituer une zone Tobin, ne voit que 17% de ces transactions. Mais Jégourel ne dit pas que 88% des transactions de change se déroulent entre cinq monnaies seulement : le dollar, le yen, l'euro, la livre sterling et le franc suisse. L'auteur poursuit en indiquant que, de nos jours, le SMI est devenu beaucoup plus complexe qu'au moment où la proposition de Tobin est née. De ce fait, le risque d'évasion fiscale par le biais des paradis fiscaux est énorme. Celui par le biais du recours à des instruments financiers non taxés n'est pas moindre : pour l'éviter, il faudrait imposer la TTC sur les opérations au comptant et aussi à terme, ce qui n'empêcherait pas le report sur les bons du Trésor exprimés dans des monnaies différentes qui, une fois vendus, permettraient d'obtenir des devises. Mais tout cela, qui est bien réel, n'est-il pas le signe que les difficultés sont beaucoup plus politiques que techniques ?

Si un accord international était malgré tout conclu, à quel organisme confier la gestion des recettes de la taxe ? Ni la BRI, ni le FMI, ni même la BM ne semblent adaptés. En outre, quelle affectation choisir pour ces recettes et comment faire admettre aux pays qui les récolteraient de les reverser ?

Si les problèmes précédents étaient résolus, reste celui de l'efficacité de la TTC. Deux critères sont décisifs. Primo, est-ce que la TTC diminuerait la volatilité des taux de change ? On n'en sait trop rien, nous dit Jégourel. Donc (la logique devient ici douteuse) on peut supposer qu'elle serait inefficace. D'ailleurs, les expériences de taxation des transactions portant sur les actions en Suède et Grande Bretagne n'ont pas diminué la volatilité de leur cours. Pire, aux yeux de Jégourel, l'expérience suédoise a provoqué une baisse du cours des actions et du volume des transactions. On voit ici poindre l'horreur tant redoutée des magnats de la finance : la chute des cours et la moindre liquidité. Secundo, la TTC serait très insuffisante pour éviter les crises de change : bien que la TTC soit capable de redonner de l'autonomie aux banques centrales nationales pour baisser leur taux d'intérêt, le taux nécessairement faible de la TTC n'endiguerait pas les crises majeures. Jégourel exécute en quelques lignes la proposition de Paul Spahn d'instaurer une double taxe : à taux faible lorsque les variations de change restent comprises dans une bande de fluctuation raisonnable ; à taux beaucoup plus élevé en cas d'attaque spéculative. L'auteur nous dit que les contrôles des capitaux précipitent les crises de change au lieu de les prévenir [p. 41]. Que vaut cet argument ? On reste sceptique car s'il n'y avait pas de fiscalité, il n'y aurait effectivement ni fraude ni évasion fiscales. Dira-t-on pour autant que c'est la loi qui crée la criminalité ? Selon Jégourel, les spéculateurs ne renonceront pas tant que leur gain espéré restera supérieur au coût. La Pallice



n'aurait pas mieux dit. Qu'est-ce qui s'oppose donc au maintien durable (tant que l'attaque spéculative n'a pas été annihilée) d'un taux dissuasif ?

L'opposition libérale au contrôle des mouvements de capitaux

Répondre à cette dernière question est l'occasion de découvrir l'arrière-plan théorique et politique qui sert à justifier un rejet de la taxe Tobin par les économistes libéraux au côté desquels Jégourel finit par se ranger : la libéralisation financière est globalement positive, les marchés financiers sont efficaces bien qu'atteints parfois de dysfonctionnements, et la liquidité maximale doit être préservée, ce qui en un mot signifie que la liberté de circulation des capitaux est synonyme de bienfaits pour l'humanité et que la police exercée par les marchés sur les gouvernants pour que ceux-ci restent rigoureux est un gage de respect des libertés individuelles. « L'introduction d'une taxe Tobin pourrait ainsi remettre en cause les vertus du pouvoir de contrôle et de sanction des marchés financiers. » [p. 70] écrit Jégourel. C'est donc aux marchés qu'il revient le droit de se substituer au contrôle démocratique. Plus loin : « les privatisations, la déréglementation et la libéralisation commerciale et financière sont devenues les conditions sine qua non d'une intégration financière réussie et d'une croissance économique élevée. » [p. 93]. Les Argentins sont heureux de l'apprendre. Et tous les chômeurs dans le monde à cause d'une accumulation peu créatrice d'emplois aggravée par les politiques libérales d'austérité sont sûrement de cet avis.

Tout au long de son livre, Jégourel nous invite à une position critique sur la proposition de Tobin, proposition aujourd'hui relayée par une grande partie de la société. Et cela au nom de la théorie économique libérale néo-classique à laquelle il adhère fondamentalement, sans que cela apparaisse explicitement.

La globalisation économique financière est présentée comme résultant de la recherche de la meilleure allocation possible du travail et du capital à l'échelle mondiale [p. 19]. Quid de la recherche du profit ? Oubliée ? Certes non : la globalisation financière permet « des portefeuilles financiers plus performants » [p. 20]. On ne saurait mieux dire. N'y a-t-il pas des limites à la globalisation financière ? Bien sûr. Jégourel consacre tout un paragraphe aux « limites » [p. 21-24] qui, en fait, sont les… justifications de la libéralisation : inconvénients des politiques conjoncturelles et vertus de la rigueur budgétaire et monétaire. On se dit qu'il y a dû y avoir une erreur chez l'imprimeur : les limites seraient-elles devenues des louanges ? Et pourquoi cette insistance de l'auteur à nous asséner l'affirmation selon laquelle les préceptes libéraux sont dorénavant admis par tous les économistes (et sans doute par tous les citoyens) ? « Si la question de l'influence de la politique monétaire sur l'activité réelle est longtemps restée controversée, il est communément admis depuis le début des années 1990 non seulement que la politique monétaire ne permet pas de stimuler durablement l'activité économique et crée un risque inflationniste mais aussi que la stabilité des prix doit être le seul objectif de la politique monétaire au détriment de son rôle de stabilisateur conjoncturel. L'explication de cette évolution est simple : en vertu de ce que certains théoriciens ont appelé l'inconsistance temporelle, les gouvernements peuvent être tentés de mener une politique monétaire expansionniste qui à court terme soutient la croissance et favorise l'emploi. Si l'on suppose en revanche que les agents sont rationnels, ils vont anticiper que cette politique dans le long terme ne créera que de l'inflation et vont donc immédiatement revendiquer une hausse de leur pouvoir d'achat. L'effet initial de l'expansion monétaire est alors anéanti. Une politique monétaire expansionniste ne peut donc durablement stimuler l'activité économique. De l'adhésion à une règle monétaire synonyme de renoncement à toute politique monétaire expansionniste dépend la crédibilité des autorités : plus celle-ci est importante et plus les anticipations inflationnistes seront faibles. » [p 23]. Voilà la thèse de Milton Friedman in extenso. Voilà le dogme de Maastricht conforté. On est bien dans l'idéologie consistant à faire passer la pensée monétariste pour la seule pensée possible (la pensée unique) puisque « il est admis par tous que… ». Pourquoi Jégourel oublie-t-il de rappeler que la Federal Reserve System (banque centrale américaine) a pratiqué tout au long de la décennie 1990 une policy mix (mélange de politique budgétaire et de politique monétaire) souple en fonction des variations de la conjoncture ? Ou bien que, dans le cadre de pensée néo-classique, les marchés doivent conduire spontanément à l'équilibre et au plein emploi des facteurs de production, et que, par conséquent, une politique est inefficace à rétablir le plein emploi… puisqu'on s'y trouve par hypothèse ? Confondre l'hypothèse et la conclusion n'est pas de bonne augure pour une démarche scientifique.

D'autant plus que le lecteur n'est jamais averti de ce sous-bassement théorique. Ainsi, l'hypothèse d'anticipations rationnelles d'agents économiques parfaitement informés est typiquement et exclusivement néo-classique. Ensuite, l'auteur explique que la baisse du taux d'intérêt a une influence sur le montant de l'épargne puisque celle-ci est « moins intéressante » [p. 32]. Mais c'est la thèse néo-classique selon laquelle le taux d'intérêt permet d'arbitrer entre consommation et épargne alors que selon Keynes il conditionne l'utilisation de l'épargne entre thésaurisation ou placement. Les libéraux croient que si le taux d'intérêt baisse, la consommation augmentera directement et que l'épargne baissera, ce qui, dans leur logique (l'épargne est préalable à l'investissement), est contradictoire avec la hausse de l'investissement que la baisse du taux d'intérêt doit aussi amener. Or Keynes a montré que si le taux d'intérêt baisse, l'investissement sera stimulé, l'activité également et les revenus distribués augmenteront, ce qui conduira ensuite à un accroissement de la consommation et de l'épargne.

Sur un plan plus politique, Jégourel reprend à son compte les accusations lancées contre ATTAC de vouloir simultanément réduire la spéculation et dégager des revenus de la TTC les plus élevés possibles, objectifs tout à fait contradictoires. Jamais, ATTAC n'a fixé comme objectif à la TTC de dégager des revenus, mais comme la TTC ne supprimera pas d'un coup de baguette magique toute la spéculation, ni même peut-être sa plus grande part, elle dégagera des recettes si elle est véritablement appliquée. Dans ce cas, il serait irresponsable de n'en pas prévoir l'affectation, surtout pour l'aide aux pays pauvres. De plus, ATTAC n'a jamais caché les incertitudes pesant sur le montant de ces recettes, notamment en raison de notre ignorance de l'élasticité des transactions de change par rapport au taux de la taxe. Plus généralement, l'auteur ignore que les partisans de la TTC au sein des mouvements sociaux actuels expliquent que la TTC n'est pas une panacée et que, pour qu'elle ait une réelle portée, elle doit être insérée dans un dispositif de régulation plus large : suppression des paradis fiscaux, annulation de la dette du tiers-monde, maîtrise des banques centrales par les pouvoirs publics, refonte complète des institutions financières internationales.

Si la taxe Tobin n'obtient pas grâce aux yeux de l'auteur, comme d'ailleurs toute mesure de contrôle du mouvement des capitaux, en revanche la responsabilisation du secteur privé et l'adoption de règles bancaires prudentielles ont sa préférence. De même, il se prononce plutôt en faveur d'une taxe sur les entrées de capitaux récupérable par les investisseurs (Cross-Border Capital Tax) lorsqu'ils font la preuve que les mouvements de devises ont un objectif productif ou commercial. Selon lui, plus originale que le dépôt obligatoire non rémunéré auprès de la banque centrale (pratiqué de 1991 à 1998 par le Chili), cette taxe ne nécessiterait pas un accord international mais pourrait être pratiquée unilatéralement. On peut se demander si ce ne serait pas au prix d'un gros appareil administratif qui semble peu compatible avec la dérégulation par ailleurs admise. Cette préférence affichée est vraisemblablement due au fait qu'elle n'affecterait pas le volume des transactions. Au contraire de la taxe Tobin : « il ne fait aucun doute que le volume des transactions sur le marché des changes diminuerait significativement si une taxe sur ces opérations devait être instaurée. » [p. 113]. Quel est donc le tabou des libéraux ? Ne pas toucher au volume des transactions de change et au-delà de celui des transactions financières. On ressort du livre de Jégourel avec l'impression que toute mesure qui ne perturberait pas trop la finance internationale serait acceptable et que toute mesure qui limiterait la circulation et la liquidité serait inacceptable. Et bien, notre position est strictement inverse. Tant qu'on ne remettra pas en cause l'intégration des marchés financiers, aucune autorité (qu'elle soit nationale, continentale ou mondiale) ne pourra recouvrer l'autonomie de sa politique monétaire.

Derrière la spéculation, il y a toujours l'exploitation

Le désaccord principal que l'on peut avoir avec le livre de Jégourel est qu'il ne relie pas les « dysfonctionnements » du SMI aux transformations du capitalisme contemporain et aux contradictions que celui-ci traverse et tente de résoudre. Il ne peut donc saisir pleinement les enjeux d'une action pour trouver une régulation de l'économie mondiale qui permette aux peuples du monde entier d'avoir prise sur leur avenir, d'autant plus s'ils entrevoient un autre monde possible.

La crise du système monétaire et financier éclatée au début de la décennie 1970 est l'une des conséquences de la crise structurelle du capitalisme ouverte en premier lieu aux Etats-Unis dès la fin des années 1960 et dont la baisse de la rentabilité du capital fut le premier symptôme. La libéralisation qui s'en est suivie fut pensée et organisée pour enclencher une «



sortie de crise », c est-à-dire restaurer les taux de profit. La liberté de circulation des capitaux, les déréglementations, les privatisations, le recul des protections sociales, la montée du chômage, l austérité salariale, la précarisation des conditions de travail, furent autant de moyens ou d occasions d affaiblir le rapport des forces du travail face au capital. Les restructurations de l appareil productif et les concentrations permirent à la finance d affirmer son pouvoir, c est-à-dire d être dans la meilleure position pour capter au profit des actionnaires la plus grande part de la richesse possible. La spéculation financière prospère sur le chômage, sur les plans dits sociaux, sur une progression des salaires inférieure à celle de la productivité et sur une création monétaire exclusivement orientée non vers l activité réelle mais vers la fourniture de liquidités pour pouvoir participer à l économie-casino. Bref, la spéculation fait rage parce que les détenteurs de capitaux entendent profiter au maximum de l accumulation et celle-ci ne se nourrit que de l exploitation de la force de travail. Un certain Marx avait dit des choses à ce sujet il y a plus d un siècle et demi que l on ne trouve pas aujourd hui dans les manuels de finance internationale ni dans les ouvrages soi-disant à caractère pédagogique des collections prestigieuses.

L action pour obtenir au niveau mondial la mise en place d une TTC s inscrit dans une perspective de remise en cause de la liberté de circulation des capitaux qui ne peut constituer l alpha et l oméga du bonheur de l humanité mais qui risque au contraire de se transformer en cauchemar si les politiques libérales ou social-libérales font le lit des fanatismes et des néo-fascismes qui sont d autant plus menaçants que la misère prospère. La misère prospère : cette antiphrase exprime bien la contradiction d un monde mortifère où l accumulation est l ivresse des possédants tandis que la douleur anesthésie leurs victimes en brisant leur capacité de résistance. La douleur des pauvres vaut-elle une taxe Tobin ? Elle la vaut et bien plus encore. Ses opposants ont compris que, derrière la reprise de l idée de Tobin, contre l avis même de ce dernier, se profilait la remise en cause d un système économique dont la finalité était le profit, d une mondialisation qui menaçait de marchandiser la moindre activité humaine ainsi que toutes les connaissances et les ressources naturelles, et qui, pour y parvenir, avait réussi à imposer depuis vingt ans la liberté totale pour le capital et l abolition de toutes les barrières au libre-échange qui livre les peuples les plus pauvres à la concurrence sauvage menée par des firmes sur-puissantes. Ils ont, sur ce point, raison. La taxe Tobin n a d intérêt que si elle est un outil nous donnant le temps de penser un autre monde.

Jean Marie Harribey.
Contact pour cet article. Secrétariat du Conseil scientifique d ATTAC France cs@attac.org

Un monde de justice et de paix ne ressemble pas au vôtre

Introduction par Sand im Getriebe
Traduction. Michéle MIALANE et Geneviéve WALTER. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

"Un monde de justice et de paix ne ressemble pas au vôtre", Réponse au manifeste américain "Une juste guerre contre le terrorisme"

Les initiateurs de l'"Appel à une coalition mondiale en faveur de la vie et de la paix" prennent position contre la guerre.

Prof. Dr. Dr Hans Peter Dürr, Global Challenges Network - Heiko Kaufmann,; porte -parole de l'association Pro Asyl - Prof. Dr. Mohssen Massarrat, Université d'Osnabrück - Frank Uhe, responsable de l'IPPNW

Berlin, Meerbusch, Munich, Osnabrück, le 2 mai 2002;

90 personnalités allemandes ont pris la parole dans une lettre ouverte "Un monde de justice et de paix ne ressemble pas au vôtre" pour critiquer fortement la guerre entreprise par les USA contre le terrorisme perçu comme un "danger pour le monde" et le soutien que lui apportent certains intellectuels américains mais aussi la politique de "solidarité sans limites" que pratiquent le gouvernement allemand ainsi que d'autres gouvernements européens.

Cette lettre est une réaction au manifeste "Une juste guerre contre le terrorisme" qu'ont publié en février 200260 intellectuels américains, et dans lequel ils envisagent la possibilité et endossent la responsabilité d'une telle guerre "pour protéger des valeurs universelles".Cette lettre ouverte qui circule depuis la mi-marsrépo,nd eégalement au souhait exprimé par 150 scientifiques américains, qui donnent la parole dans unelettre puibliée début avril et adressée "A nos amis européens"à l'autre Amérique, celle qui considère d'un œil critique la politique de guerre conduite par le président des Etats-Unis et deamndent à leur amis européens de "s'en mêler"



Les initiateurs de la Lettre ouverte sont les auteurs de l'"Appel à une coalition mondiale pour la vie et la pax" publié en décembre 2001

Prof. Dr. Peter Dürr du Global Challenges Network à Munich, Prix Nobel alternatif, Heiko Kaufmann, depuis des années porte-parole et membre du Comité directeur de PRO ASYL, Prof. Dr. Mohssen Massarrat, sociologue et chercheur en solutions pacifiques à l'université d'Osnabrück, et Frank Uhe, responsable de la section allemande de l'Association Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), médecins engagés dans le secteur social.

Ont signé cette lettre les Prof. Dr.Andreas Buro, Prof. Dr. Klaus Bade, Prof. Dr. Jörg Becker, Prof.Dr. Elmar Brähler, Prof. Dr. Dr. Klaus Dörner, Prof. Dr. Dr. Hans-Peter Dürr, Prof. Dr. Andreas Flitner, Prof. Dr. Ulrich Gottstein,Prof. Dr. Walter Jens, Prof. Dr. Dr. Dieter S. Lutz, Prof. Dr. Dietmar Mieth, Prof. Dr. Klaus Michael Meyer-Abich, Prof. Dr. Dr. Horst-Eberhard Richter, Prof. Dr. Dorothee Sölle, Friedrich Schorlemmer,ainsi que les écrivains Carl Amery, Christoph Hein, Peter Rühmkorf,Tilman Spengler, Günter Wallraff auxquels se sont joints 70 autres personnes.

Mesdames, Messieurs

L'attentat du 11 septembre qui a entraîné la mort de milliers de vos concitoyens et la guerre menée en Afghanistan par les USA en réaction à cet acte terroriste concernent aussi l'Europe, le monde islamique et notre avenir à tous. Il nous semble capital qu'un dialogue, ouvert et critique, sur les causes et les conséquences de ces évènements s'engage dans le monde entier entre les intellectuels des sociétés civiles afin d'en dégager le sens et mesurer l'impact.
L'épouvantable massacre du 11 septembre ne saurait trouver de justification morale. Sur ce point nous sommes entièrement d'accord. Nous partageons aussi les critères moraux sur lesquels vous vous appuyez : nul n'est en droit de porter atteinte à la dignité de la personne humaine, quels que soient son sexe, sa couleur ou sa religion, l'instauration d'une société démocratique constitue le fondement même de la protection de cette dignité ainsi que des libertés individuelles, de la liberté de religion et des droits de l'homme , tels qu'ils sont définis dans la Charte des Nations Unies.
.

Mais ce sont précisément ces valeurs morales, auxquelles nous reconnaissons une portée universelle, qui nous conduisent à rejeter la guerre que votre gouvernement et ses alliés - dont nous faisons partie - mènent en Afghanistan dans le cadre de l'Alliance antiterroriste, et qui a causé à ce jour la mort de 4000 civils innocents, dont de nombreux femmes et enfants, avec autant de fermeté que nous condamnons le massacre de civils innocents lors d'un acte terroriste. Aucune morale universelle ne permet de justifier un massacre par un autre.

Le guerre que mène en Afghanistan la soi-disant "alliance antiterroriste" n'est pas "une guerre juste" - malheureux concept historique que nous rejetons-, elle viole précisément le principe que vous posez: "protection des innocents contre une souffrance garantie de façon flagrante. Les états démocratiques disposent de moyens suffisamment élaborés en matière de droit international pour lutter contre les crimes dans leur zone d'influence et obliger les coupables à rendre des comptes. Il s'agit d'étendre ces méthodes éprouvées à l'ensemble du monde en collaborant étroitement avec d'autres états.

Nous ne pouvons comprendre que vous jugiez indignes d'être mentionnés dans votre appel les massacres de populations civiles afghanes que cette guerre de bombardements, conduits avec un armement ultramoderne, a provoqués. Si la dignité de la personne humaine est inaliénable, ceci n'est pas uniquement valable pour les seuls habitants des Etats-Unis, mais aussi pour ceux de l'Afghanistan, et même pour les talibans et les membres d'Al-Qaida prisonniers à Guantanamo. Dans votre appel, vous faîtes référence à l'universalité des critères moraux, tout en ne les appliquant que dans votre intérêt. C'est justement par cette application sélective que vous remettez considérablement leur portée universelle en question et laissez ainsi planer un énorme doute sur le sérieux de votre déclaration.. Comment lever les doutes que font peser sur ces critères moraux des voix issues d'autres cultures si les élites de la civilisation étasunienne elles-mêmes, qui se présentent comme des champions et des gardiens de ces critères, jettent le discrédit sur le caractère universel de ces valeurs ?Les autres nations et les autres cultures ne sont-elles pas irrévocablement conduites à considérer ce "deux poids, deux mesures comme la marque de l'arrogance persistante de l'Occident et son mépris des autres ?



Face au poids écrasant des faits historiques, nous ne pouvons davantage vous suivre lorsque vous écrivez que votre pays a seulement "suivi à certaines époques ... une politique erronée et injuste ". es Etats-Unis ont contribué de façon exceptionnelle à libérer l'Europe du joug national-socialiste.
. Mais en tant que superpuissance dominante, ils portent cependant une lourde responsabilité dans certaines évolutions regrettables et d'un impact considérable à l'échelle mondiale lors de la guerre froide. Par de nombreuses interventions de leurs services secrets, voire même de leur armée, les Etats-Unis ont apporté leur soutien à des régimes qui en Iran et Indonésie, au Chili et au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua, dans le camp irakien lors de la guerre Iran-Irak, et en bien d'autres endroits ont gouverné par la terreur et l'assassinat de millions d'opposants et empêché tout processus démocratique. Il n'est pas rare que des gouvernements démocratiquement élus aient été les victimes de ces interventions.

Beaucoup des signataires de ces lignes avaient espéré que l'effondrement de l' Union Soviétique ouvrirait une ère nouvelle de désarmement, d'entente entre les peuples, de dialogue entre les cultures et d'espoir pour des milliards d'êtres humains souffrant l'humiliation, la faim et la maladie. Nos engagements devaient, croyions-nous, conduire les états industriels occidentaux, après quatre décennies de haine, d Intimidations réciproques et de course aux armements, à mettre leur potentiel de créativité au service de la lutte contre la pauvreté, la destruction de l'environnement et l'avènement de la démocratie. Ces attentes furent hélas déçues. Les Etats-Unis, bien au contraire, employèrent leur imagination et leurs capacités techniques, scientifiques et économiques à renforcer leur position de superpuissance mondiale - désormais unique - et à établir un ordre du monde unipolaire. A l'intérieur de cet ordre, ils tentent de disposer de manière tout à fait autocratique du destin des peuples . De nombreux indices, comme par exemple l'établissement systématique de bases militaires américaines dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Asie centrale renforcent ce constat

Tout cela rend plausibles des analyses selon lesquelles l'engagement des Etats-Unis au Moyen -Orient et en Asie Centrale, Afghanistan inclus, loin de viser en premier lieu des buts humanitaires, la lutte contre le terrorisme ou la prévention de la dissémination d'armes de destruction massive - comme ils le prétendent officiellement-, serait plutôt guidé par des intérêts géostratégiques. En faisant main basse sur les ressources pétrolières, d'importance vitale pour l'économie mondiale, que recèle cette région et sur leur acheminement, les Etats-Unis étendent en effet de manière considérable leurs options géostratégiques, afin de consolider pour les années qui viennent leur position hégémonique non seulement face à la Russie, superpuissance en déclin et à la Chine, puissance régionale en pleine ascension, mais aussi à L'Europe et au Japon

En dépit de nos divergences à ce sujet, nous sommes tous très largement d'accord sur un point : la concentration, entre les mains d'un seul pays au monde, d'un potentiel de puissance démesuré ainsi que sa capacité à imposer aux autres par les armes sa propre volonté, ne peut qu'être source importante d' instabilité dans les relations entre pays et cultures divers. C ' est aussi la source d'un sentiment d'impuissance et d'humiliation chez tous ceux qui se sentent les victimes de ce déséquilibre. La présence de soldats américains à proximité des sanctuaires islamiques d' Arabie Saoudite, par exemple, que de nombreux musulmans ressentent de toute évidence comme une épine dans leur chair et une atteinte à leur propre culture et à leur moi narcissique, symbolise ce déséquilibre des pouvoirs, et la menace qu'il représente. Leur propre infériorité, perçue comme une injustice, provoque des des-inhibitions d'origine émotionnelle et crée un énorme potentiel réactionnel pouvant aller jusqu'au sacrifice de sa propre vie dans des attentats suicides.

Ce type de réactions engendrées par l'équilibre instable des forces au sein de l ' actuel ordre mondial unipolaire n'est pas caractéristique d'une culture. Elles pourraient se déchaîner sous une autre forme à n'importe quel moment dans n'importe quelle autre partie du monde. Une guerre menée par les plus forts contre les attentats-suicides des plus faibles est un anachronisme. Elle anéantit toute retenue Elle libère des tabous et, comme dans le conflit israélo-palestinien, augmente encore le nombre des candidats aux attentats terroristes et pousse à une escalade militaire. La globalisation actuelle, qui accentue les disparités sociales et anéantit les différences culturelles, contribue aux tensions et à l Instabilité qui débouchent sur des réactions violentes

Nous voyons avec inquiétude des personnalités de premier plan dans l'entourage de votre président exiger de plus en plus âprement de la part des Européens une soumission totale à l'Amérique et pratiquer un chantage visant à

étouffer dans l'œuf toute critique venue d'Europe par des propos tels que "L'Europe a besoin de l'Amérique, l'Amérique n'a pas besoin de l'Europe". La "solidarité illimitée"de notre gouvernement et de bien d'autres gouvernements européens avec les Etats-Unis ainsi que leur empressement à soutenir sans réserve la guerre contre le terrorisme sont perçus par nombre de nos concitoyens comme une preuve de faiblesse et un abandon de souveraineté. La classe politique européenne n'a de toute évidence pas compris que sa servilité face à une superpuissance unique au pouvoir hypertrophié , non contente d'anéantir toute perspective politique, crée un climat favorable à l'agitation des forces d'extrême droite. A notre grand regret, les gouvernements de l'UE ont aussi négligé jusqu'à présent d'élaborer une politique européenne indépendante, fondée sur la coopération et le refus de toute atteinte à la dignité de la personne humaine et au respect des droits de l'homme, dans le domaine des relations extérieures, de la sécurité, du maintien de la paix, au Proche et au Moyen Orient, en Asie Centrale et dans les relations avec le monde islamique. Il est même à craindre, qu'en raison de leur absence de vision d'ensemble, et malgré les critiques qu'ils formulent, ils soient également prêts à légitimer sur le plan moral une guerre américaine contre l'Irak, voire à la soutenir de manière active.

Beaucoup d'entre nous s'inquiètent de l'influence croissante des forces fondamentalistes étasuniennes sur les élites politiques de leur pays, influence qui incontestablement ne s'arrête pas aux portes de la Maison Blanche elle-même. La division du monde en camps du Bien et du Mal, la stigmatisation de pays entiers, qui englobe aussi leur population, sont de nature à attiser les fanatismes racistes, nationalistes et religieux, à priver les gens de leur aptitude à percevoir la réalité vivante de manière nuancée et du discernement nécessaire pour comprendre que la diversité culturelle et la différence ne sont pas un malheur, mais au contraire une bénédiction pour tout le monde et que sur le long terme il est de l'intérêt même des puissants de ce monde de l'envisager comme un tout dont la diversité fait la beauté et la richesse.

On est déjà un fondamentaliste quand on proclame que sa propre culture est la seule vraie, la seule belle et bonne. Des réactions de type fondamentaliste aux conflits effectifs du monde qui nous entoure nous rendent aveugles aux possibilités de résoudre ces conflits par des voies diplomatiques et non-violentes et sont le véritable déclencheur de l' escalade terrorisme - guerre.

Nous avons été stupéfaits d'apprendre par des ami(e)s et collègues américains que des intellectuels et journalistes étaient soumis à des pressions et accusés publiquement dénoncés comme traîtres de traîtrise pour avoir rejeté ou considéré d'un œil critique la dialectique guerrière de leur gouvernement. Veillez à ce que l'on ne porte pas préjudice au pluralisme d'opinion dans votre pays sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Contribuez à stopper l'avance du fondamentalisme aux Etats-Unis. Les valeurs américaines, dont vous vous réclamez avec tant de fierté, sont sur la sellette.

La lutte contre les attentats-suicides peut sûrement emprunter diverses voies. Nous ne sommes pas unanimes à ce sujet. Nous sommes cependant tous profondément convaincus que le respect de la dignité humaine constitue un présupposé fondamental à toute recherche de solution. C'est seulement quand le monde entier - et en particulier les nations et cultures en situation de faiblesse militaire et économique - croiront vraiment que les pays de culture occidentale, premiers détenteurs de puissance économique et militaire, prennent au sérieux le caractère universel de cette dignité, que ceci n'est pas pure rhétorique à laquelle on recourt en fonction des besoins alors seulement les attentats-suicides auront une chance de ne pas recevoir l'écho qu'ils recherchent, mais rencontreront partout une véhémente réprobation.

C'est seulement quand les plus faibles de ce monde seront assurés qu'aucun Etat, si puissant fût-il, ne cherchera à les atteindre dans leur dignité, à les humilier ou à dégrader leurs conditions de vie de façon arbitraire, c'est seulement alors que ces faibles seront en mesure d'ouvrir leurs yeux et leur cœur aux valeurs morales des autres cultures. C'est seulement lorsque ces conditions seront réunies qu'un véritable dialogue interculturel pourra s'engager.

Il nous faut des règles communes du "vivre-ensemble", qui se s'édifieraient sur une morale acceptable à l'échelon mondial et respectée par tous , qui substitueraient la coopération à la confrontation et ôteraient tout fondement aux angoisses générées par l'accélération des changements dans le monde vivant, par un potentiel de violence sans cesse croissant ainsi qu'aux besoins sécuritaires qui en résultent. C'est ainsi qu'on ouvrira la voie à une



mondialisation plus juste qui ne sera plus orientée en priorité vers des buts économiques, ainsi qu'à une lutte efficace contre la pauvreté dans le monde, à la prévention collective des risques environnementaux et à la naissance d 'une culture mondiale capable de s exprimer non pas dans une langue unique mais dans une grande diversité de langues.

Nous vous appelons à dialoguer ouvertement avec nous et les intellectuels des autres parties du monde sur ces perspectives - et bien d'autres - concernant notre avenir à tous.

Contact pour cet article. Felix Kolb, rédacteur Sand im Getriebe f.kolb@attac-netzwerk.de

Annulation de la dette (campagne française)

Par Dette & Développement (plate-forme Dette France)

17-23 juin 2002. Une semaine d'actions pour l annulation de la dette

Avec plus de 550000 signatures récoltées en France et plus de 24 millions à travers le monde, les gouvernements des pays créanciers et les institutions financières internationales n'ont pas pu rester inactifs. Ils ont alors annoncé en 1999, lors du Sommet du G7 à Cologne, un certain nombre de mesures pour réduire la dette des pays pauvres.

Le 19 juin 2000, soit un an après Cologne, un premier bilan est tiré : le processus est trop lent, les allégements trop faibles et trop peu de pays sont bénéficiaires. Mais la mobilisation ne se relâche pas pour autant. Nous interpellons alors le gouvernement français pour lui demander que les promesses se traduisent enfin par des actes. Cette journée, qui donne lieu à un grand nombre d actions dans plus de 40 départements, alliés à toutes celles qui se tiennent régulièrement à travers le monde, a permis de maintenir la question de la dette en haut de l agenda international. Nous avons d'ailleurs pu constater une légère accélération du processus conduisant 22 pays à bénéficier d un début d allégement à la fin de l année 2000.

Malheureusement, nous sommes encore très loin de l annulation de la dette vu que l Initiative d allégement est limitée à 34% (en moyenne). Alors, le 19 juin 2001, soit deux ans après Cologne, l'interpellation des pouvoirs publics continue. De nombreuses actions sont à nouveau organisées dans toute la France et un courrier est adressé à messieurs Jacques Chirac et Lionel Jospin par la plate-forme "Dette & Développement" et les "collectifs locaux."

En juin 2002, soit trois années après Cologne, nous rappelons que le poids de la dette reste un des obstacles majeurs au développement des pays du Sud. Les allégements de dette aujourd hui envisagés par les institutions et les gouvernements créanciers restent limités tant en terme de montants qu en nombre de pays. Pourtant, à en croire les déclarations de nos responsables politiques, on s'étonne qu'il y ait encore une dette vu que tous les partis s'accordent à dénoncer l'injustice de la dette et proposent son annulation ! Dont acte. Annulons la dette ! Et quelle que soit la couleur politique du prochain gouvernement, nous pourrons lui rappeler ses engagements.

Pour ce faire, nous passerons à nouveau par une interpellation des Préfets, "courroie de transmission" entre les départements et la tête de l'État, pour leur demander de transmettre la préoccupation des citoyens français vis-à-vis de la question de la dette. La remise d'un courrier pourra avantageusement être agrémenté d'une manifestation, d'un point presse, d'une conférence ou de tout autre stand d Information.

Passez à l'action !
du lundi 17 au dimanche 23 juin 2002

- Rencontrer le Préfet

L objectif est bien entendu de rappeler nos demandes aux pouvoirs publics. Dans cette optique, nous vous demandons de chercher à rencontrer le Préfet (ou l un de ses adjoints) pour lui demander de faire remonter au gouvernement, par les voies hiérarchiques, les questions que posent la Plate-forme Dette & Développement (voir la lettre au Préfet et les fiches ci-jointes).

Une telle rencontre peut permettre, en outre, de faire le point sur le travail réalisé par les organisations au niveau local lors de ces deux dernières années.

A défaut d'obtenir une rencontre, vous pouvez procéder par courrier, en utilisant le modèle de lettre proposé dans ce dossier

Et n'hésitez pas à organiser une manifestation. En silence ou rythmée par un florilège de slogans, elle permet d'indiquer clairement notre mécontentement (voir les conseils ci-joints).



- Faire connaître l'action

Durant cette semaine, tentez de rejoindre un large public. En fonction des possibilités locales, organisez une conférence, un débat, un stand d'information sur un marché, etc...

Ne négligez pas le lien avec les médias. Au lendemain des élections, le problème de la dette peut constituer une bonne porte d'entrée pour aborder les questions liées à la mondialisation et aux problèmes de financement du développement.

Un des autres objectifs de cette "semaine d'actions" peut consister à consolider localement les liens entre les différentes organisations de la plate-forme. Dans cette perspective, une réunion d information entre les organisations locales membres de la plate-forme peut constituer une première étape.

- Prendre l'initiative

D autres formes d actions sont évidemment possibles et nous laissons place à l imagination de chacun. Simplement, n oubliez pas de nous faire connaître les actions que vous organiserez en nous renvoyant la feuille de "retour d'informations" (voir le formulaire ci-joint.) par courrier ou par fax, et le plus rapidement possible après leur réalisation.

Proposition de lettre-type

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, un grand nombre de personnes se sont mobilisées en France et à travers le monde en faveur de l annulation de la dette des pays pauvres.

Grâce à cette mobilisation, il est aujourd hui largement admis que la dette est un obstacle majeur au développement des pays pauvres et que son annulation constitue un pas indispensable à leur redressement et à la réduction des inégalités mondiales.

Malgré les promesses et les effets d annonce, les plans d'allégement de dette mis en œuvre par les pays créanciers, dont la France, ne sont pas en mesure de résoudre le problème de la dette de l ensemble des pays du Sud : Les remboursements des pays les plus pauvres ne diminuent que faiblement et les pays à revenu intermédiaires s enfoncent dans le surrendettement.

Mise en place en 1996 et « renforcée » en 1999, l initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE) ne répond pas à nos attentes et sa mise en œuvre montre chaque jour un peu plus son incapacité à alléger le fardeau qui pèse sur les pays pauvres.

Une des raisons principales de cette situation tient à la faiblesse de l engagement des Institutions financières internationales en faveur de l annulation de la dette. Les critères utilisés par le FMI et la Banque mondiale ne permettent, en effet, de baisser que très partiellement le niveau des remboursements des pays bénéficiaires (-27% en moyenne d après les chiffres de la Banque mondiale).

Le problème de la dette des pays du Sud nécessite aujourd hui un renversement de perspective en faveur du développement humain et du financement du développement. La communauté internationale s est engagée au travers des objectifs internationaux de développement, à réduire de moitié le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté d ici à 2015. Cela nécessite des mesures immédiates et notamment l utilisation en faveur des besoins fondamentaux des populations des ressources qui sont aujourd hui sacrifiées pour le remboursement de la dette.

Les pays les plus pauvres ne sont pas les seuls à souffrir du problème de la dette et le cas de l Argentine , montre les dégâts que provoque le surrendettement des pays à revenu intermédiaires, soumis à l extraordinaire pression des créanciers notamment privés qui exigent des taux d intérêts exorbitants. La plupart des pays latino-américains notamment sont dans une situation intenable qui les conduit à consacrer jusqu à 50% du budget de l Etat au remboursement de la dette.

Nous souhaitons à ce sujet mettre en avant l absence de cadre international cohérent de règlement de la dette incluant l ensemble des créanciers, publics, privés, multilatéraux et bilatéraux. Les lieux existants, comme le Club de Paris, agissent uniquement en fonction de leurs intérêts et n offrent pas de solution au problème du surrendettement.

Nous insistons dans ce cadre sur l inégalité flagrante des négociations actuelles entre créanciers et débiteurs au plan international. Nous souhaitons en particulier que la France se prononce dès aujourd hui en faveur de la création d'une instance internationale d arbitrage indépendante qui permette



d'équilibrer les intérêts des créanciers et des débiteurs. Seule la mise en place d'un mécanisme juste et transparent permettra de libérer durablement les pays en développement du fardeau de la dette et de rétablir le droits des populations face aux intérêts des créanciers.

Nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer à l'occasion de la semaine d'action pour l'annulation de la dette que nous organisons du 17 au 23 juin 2002 afin de vous faire connaître l'engagement de nos organisations dans ce domaine. En vous remerciant de l'accueil que vous voudrez bien réserver à notre requête, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Organisations signataires :

Contact pour cet article. Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : 0144828153 - Fax : 0144828145 E-mail : dette@ccfd.asso.fr - Site internet : www.dette2000.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/indexfr puis de choisir « ATTAC dans le Monde » « Rendez-vous avec ATTAC » pour en obtenir les détails.

-- Vendredi 17
AUSTRIA : Wien – Linz
BELGIQUE BELGIE : Namur
ESPANA : Madrid
FRANCE : Nantes - Rouen

-- Samedi 18
AUSTRIA : Wien
BELGIQUE BELGIE : Vervier - Eupen
ESPANA : Madrid
FRANCE : Nantes - Amiens

-- Dimanche 19
ESPANA : Madrid
FRANCE : Nantes

-- Lundi 20
BRITAIN : London
FRANCE : Nantes – Chateaubriant - Aix

-- Mardi 21
BELGIQUE BELGIE : Liege
DANMARK : Blagarden
DEUTSCHLAND : Berlin
FRANCE : Nantes – Saint Nazaire - Metz

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.